

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux instaliations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le sile internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en mattère d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

The same of the sa	Cadro réservé à l'administration							
Date de réception	Dossier complet le N° d'enregistrement							
31/07/12	31/07/2012 2012 - 0819							
2 2 10	1 Inhitulé du projet							
Améliadio de l'accessibili	Auriliandier de l'accessabillé du sile d'artivités économiques "BONBARDIER"							
The continues of the continues of the contract	nlification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire							
2.1 Personne physique								
Nom	Prénom							
2.2 Personne morale								
Dénomination ou raison sociale	CA VACENCIENNES METTOROGE							
Nom, prénom et qualité de la personne morale	habitée à représenter la personne LÉTARD Valère							
RCS / SIRET IIIII	III Forme juridique EPC;							
Joianez à	voire demande le document CERFA n° 14734°01							
	to des sevils et critères annèxe à l'article R-122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet							
N° de rubrique et sous rubrique	Caractérisilques du projet au regard des seulis et critères de la rubrique							
6°d)	Voire d'une longueur inférieure à 3 km							
	4. Caractéristiques générales du projet							
Dolvent être annexées au présent formu								
4.1 Netwo du prolet	4 Caractéristiques générales du projet							
4.1 Nature du projet Géstion d'une liseises ron  4.2 Objectits du projet - Anellorer l'accressible (e - Sécuriser la circulation - Nédeire le Tropic deux le	4 Caractéristiques générales du projet laire les pièces énoncées à la rriotique 8,1							
4.1 Nature du projet Géolio-d'une liseises rent 4.2 Objectifs du projet -Amelioner l'accressibile (e -Sécurier la circulation - Néphine le Irofic deur le 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3 I dans sa phase de réalisation	4 Caractéristiques générales du projet laire les plòces énoncées à la rubrique 8.1 lère desservent le sile d'activité économiques "BIMBANDER"							

iden point 6.3.1							
4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  La décision de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)							
Dossier bei sur l'éau (régine déclaret).							
1.4.2 Précisez ici pour quelle procédu Nielistes d'une élude d	re d'autorisation ce formulaire est rempil						
Midwelle o une eluse a	impie						
	ojei el superficie globale (assistie) de l'opération -						
longueur du pré	urs caractéristiques	Valeur					
Macardened ger	1500 - 25 m de roya -						
4.6 Localisation du projet							
Adresse	Coordonnées géographiques long °_	_'"_ Lest*'"_					
0	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18	°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :					
Chemin d'Enblise, rue	Point de départ Long. 52° 2	4'04"5 Lat 3.38'20"3					
Enfre Deux Bois - Commence	Point d'arrivée Long. 50° 2	4.53.7 rot 3.33.46.4					
de Deveronte, Devierrechain	Communes traversées						
<b>r</b>	Ouverle, Divirechair et C	respin.					
el Geogram		1					
# 7 Plant II allows we citie allow forthered	on divine installables on all in everyone evident ?	Out [ Non [7]					
	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? uvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oul Non X					
4.7.2 SI oui, à quelle date a-t-il été au							
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux?	programme de Oui Non 🐰						
Si oui, de quels projets se compose le	programme ?						
C Specificillis							
5.1 Occupation des sols	environnementale de la zone d'implantation er	nvisagee					
Qual and Fungage actual day cale cur la lie	u de voire projet?						
Zones industrielles e) commerciales, fraisses							
Zones industrielles et commerciales, fraisses Néglements applicables : AE, NC et MAUE							
	orbanisme (ensemble des documents d'urbanismes sols sur le lieu/tracé de votre projet ?	me Out 🔀 Non 🗌					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet PLU de Personne (approuvé le 2010). 2000) PLU de Gesque (approuvé le 2010. 2004) PLU de Quiévrechein (approuvé le 03.07.2004)

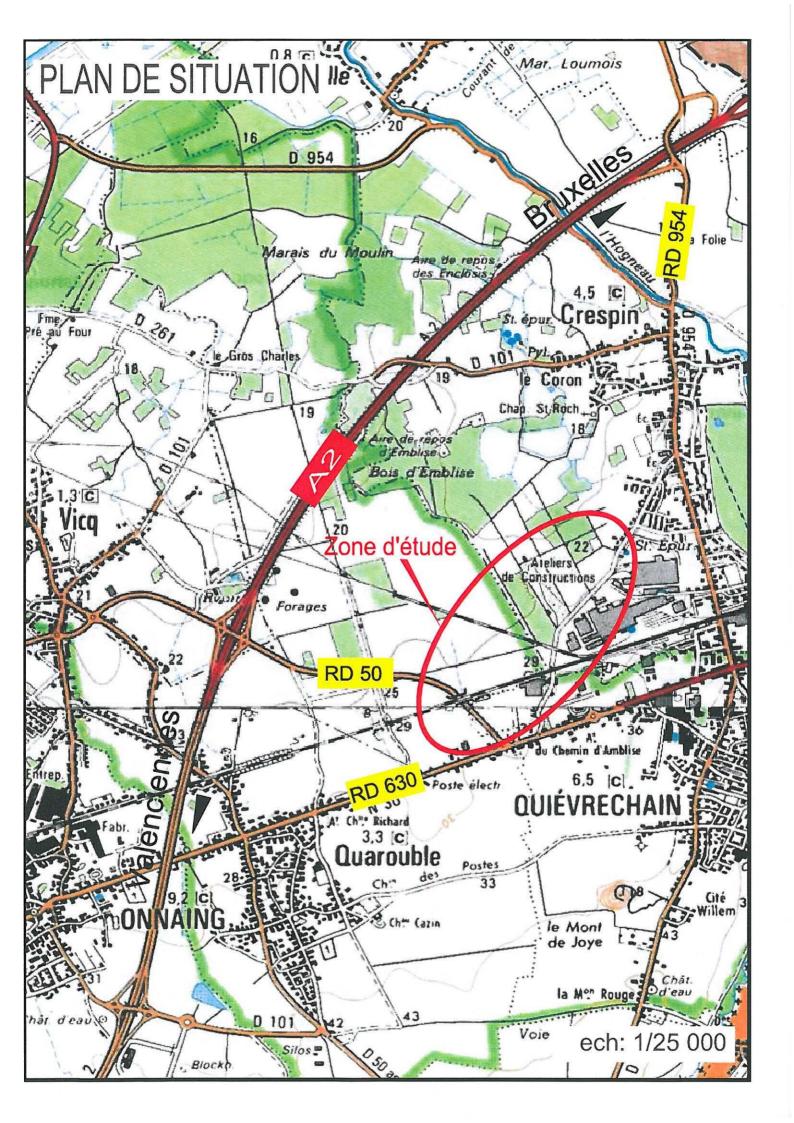
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documen environnementale ?	ts ont	-ils fai	it l'abjet d'une évaluation Out Non
i 2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implar	s, note	anıme	
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		ENEFF de l'age I: loi Sail-ladeli /Boid E ENEFF de lage I. Boase Vellage de l'Escont
en zone de montagne ?		Ø	
ui le territoire d'une commune littorale 8		K	
dans un parc national, un parc naturel main, une éserve naturelle (régionale ou nationale) ou un oarc naturel régional ?	ß		PNR Scorpe-Escous
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, anêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysagei ?		Ø	
lans une zone humide ayant fait l'objet d'une lélimitation ?	X		Ser bois au sud des marais de Gespir.
lans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par in plan de prévention des risques echnologiques 8			PPRI sur Quiévrecheir et Gespir Presont le 21.05.202 et 18.02.2001
oni' est-ii biéscut on abblionne s	X		Preson la 21.05. lord et 18.02. 2001
lans un site ou sur des sols pollués ?		X	
ans une zone de répartition des eaux <sup>8</sup>		K	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?			X		
dans un site	inscrit ou classé ?			K	
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :	•••	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site No	itura 2000 8		X		395 Velles de la Scarpe et de l'Escant silvée à 1,5 h. de la zone d'étide
	ment historique ou d'un site class mondial de l'UNESCO ?	sé au	K		Ancieure allege bénédictions de Germine le périntre de 500 m inclus une petile partie ou Nord de la 20me d'étude
	6 Caractéristiques de l'Impac	l pol	enliel o	du pro	jet sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-li <u>susceptible</u> d'avoli apléter le tableau suivant	les in	ciden	COS SL	rivantes ?
	aines de l'environnement :	Out	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		区		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines 8		X		
	Est-I excédentaire en matériaux <sup>9</sup>		Z)		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		Ø		
Milleu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante faune, flore, habitats, continuités écologiques 8		Z		
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5 2 du présent formulaire ?	K			rojet concerne l'enfrêre posses suit de le F de ligne I et de le BNIEFF de luge II.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, mantimes ?	M		de p	rojet concerne des lures exprédés (propriélés Volenciennes Métropole).

Risques et nuisances	Est-Il concerné par des risques technologiques ?		Ø	
	Est-Il concerné par des risques naturels ?	Ø		PPR: (cf. peragraphe 5.2)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
II	Est-il source de bruit 2	<b>N</b>		Dimention de niveaux de bouil en auto ville paroissement du niveau de bouil au doit de le
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	K		Pulve voite Duisnes achelles: Sie Londardiere voites vois à
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	Number ocheren: Sin Shorening, And St. Apple
Commodité	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
s de volsinage	Engendre-t-il des vibrations 3		図	
	Est-Il concerné par des vibrations ?		Ø	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	X		Circulation des vibilitates en periode nocture
	Est-Il concerné par des émissions lumineuses ?	<b>X</b>		Croule in der vehicular en periode nochme Edairage du porking du site bombardier
	Engendie-t-il des rejets polluants dans l'air 8	M		Emissions dues on booke des véhicules
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		N N	
	Engendie-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			
Patrimolne / Cadre de vie / Population	Est-Il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysagei ?		Ø	~, ··· · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?			le projet peuve de délesser le Profé en conte ville de Gespin et Quievrechain

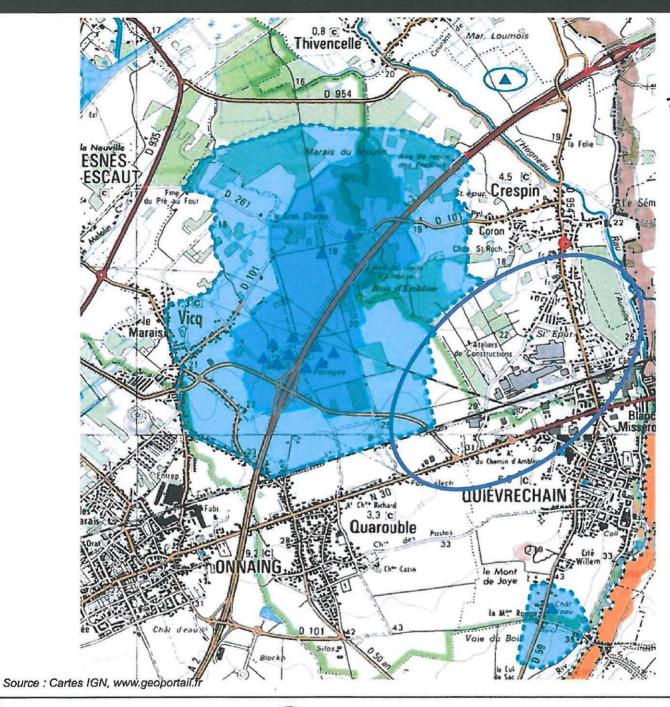
6.3 l	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?  Non X Si oui, décrivez lesquels
	7. Auto-évaluation (facultatif)
CH I'll	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquai
de pro	projet ne comerne que fei ponduellement le Evittet de Type E. Ancere fragmentée et es pace involorsée ne sera réclirée. La solution du projet le plus de de la voire ferrée sere reclardée, est de ne pas fractionner les sepaces indes
	8 Annexes
8.1 A	8 Annexes nnexes obligatoires
8.1 A	
8.1 A	nnexes obligatoires
	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document
吹	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des
<b>戊</b>	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et dì, 8°, 10°,
<b>吹 反</b>	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Saui pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évalutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et
K K K K K K K K K K K K K K K K K K K	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Saui pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évalutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

le certifie sur l'honneur	<ul> <li>Engager</li> <li>'exactitude des renseignements c</li> </ul>	ment et signature		
Entt à	Pour la F La Vice-Présidaux Ressour et à l'Administr	Présidente, dente déléguée ces Humaines ration Générale, MW	3 D JUIL. 2012	





## PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES





Périmètre rapproché



Zone d'étude



Périmètre éloigné

Point de capatage



Périmètre de protection non déterminé



DESSERTE DU BOMBARDIER - LIAISON RD50/RD954 COMMUNES DE CRESPIN/QUAROUBLE/QUIEVRECHAIN

